



Éditorial

L'obligation morale envers les adhérents de la part de l'association, de ses dirigeants et de ses animateurs n'est pas une contrainte mais un devoir moral librement consenti.

La prévention en rando en est une traduction concrète. Là, il semble utile de descendre un peu dans le détail, notamment pour revenir sur les deux « arguments » récurrents : notre liberté individuelle toujours un peu plus grignotée et la protection de St Christophe, grâce à qui il ne pourra rien nous arriver ! En fait, sérieusement, nous savons bien que personne d'entre nous



n'est vraiment acquis au laisser-faire, à la « *va comme j'te pousse* », ni à l'idée « *que cela n'arrive qu'aux autres* ». Simple, pour nous tous, la discipline collective, ce n'est vraiment pas notre fort, alors que l'on sait pertinemment, en même temps, qu'il n'est pas anodin de faire marcher ensemble des dizaines de piétons dont tout le monde connaît la vulnérabilité lorsqu'ils se déplacent dans des lieux ouverts à la circulation. Personne non plus n'ignore, ni ne conteste d'ailleurs, les dispositions du Code de la Route et plus spécialement celles nous concernant. (Cf sur Internet Livre IV / titre 1 / chapitre 2 / Section 6 « *circulation des piétons* »).

Notre club, par convention avec la FFR, elle-même déléguataire du Ministre chargé des sports pour l'activité de la randonnée pédestre, a une obligation, non pas de résultat, mais de moyen, c'est-à-dire faire tout son possible pour assurer et veiller à la sécurité de ses adhérents. Voilà pour la théorie, mais concrètement ?

Le CA vient de prendre une décision à caractère expérimental : outre l'animateur et le serre-file d'arrière-garde habituels et au-delà de 15 participants, il y aura un serre-file supplémentaire, également « en tenue gilet jaune » choisi parmi les animateurs expérimentés présents et volontaires bien-sûr. Sur les voies ouvertes à la circulation, il se tiendra à peu près au milieu de la colonne afin d'assurer – si possible mezzovocce – le relais à l'avant et à l'arrière. Au-delà de 30, un 2^{ème} serre-file supplémentaire dans la colonne. Nous attendons de ces serre-files qu'ils soient très très aimables et de vous, pas trop réfractaires à leurs éventuels rappels. C'est Lionel Sery, qui en mars, a inauguré la formule en rando bleue et cela à l'air de ne pas mal aller, d'autant qu'à la satisfaction de tous, la bonne volonté, le bon sens, la bonne humeur et l'humour étaient bien au rendez-vous. Nous ferons un bilan d'étape en juin prochain.

Voilà, c'est un édito un peu technique, mais pouvons-nous en faire l'économie ?

Que le printemps – avec ou sans beau temps, probablement les deux – vous trouve en pleine forme pour que vive la randonnée pédestre en Pays du Saintois.

André Loup
Président

NOS CHANTIERS

L'idée de fond du plan d'action 2015, et validée par l'AG 2014, est de consolider les initiatives en cours et notamment en matière de :

Formation

Préparer les stagiaires SA 1 à l'orientation, le niveau de départ de ce stage étant relevé. Les rendez-vous sont pris avec 3 moniteurs qualifiés, Claude Nicole, Valérie Thomassin et Jean-Claude Vigneron. Si tout va bien, nous doublerons ainsi les effectifs de moniteurs, ce qui permettra une possibilité d'initiation à l'orientation en 2016 à tous ceux que cela intéresse et pas seulement aux futurs stagiaires.

Randos sentiers propres

Au-delà du renouvellement de l'opération de l'année dernière, il serait peut-être intéressant de savoir si des baliseurs officiels (détenteur carte de la FFR) seraient d'accord pour faire l'inspection du ou des circuits dont ils s'occupent avec un ou deux autres adhérents volontaires de leur choix. Cela pourrait être aussi la même journée pour tout le monde avec un repas pris en commun en fin de parcours ?

Communication

Plusieurs réunions ont déjà eu lieu sous la direction de Michel Dormagen afin de poser les bases techniques de notre projet de création d'un site Internet. Cela se présente bien.

Programme des randos

Il s'agit à la fois de pérenniser la rando bleue hebdomadaire et d'évoluer vers une plus grande discipline collective des 2 associations, notamment lorsque nous sommes obligés de quitter les sentiers.

Partenariats

Conseil Général – PDIPR

Le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée a été le thème d'une réunion d'information tenue à Toul par le CG le 18 décembre dernier et à laquelle nous avons assisté. Y étaient invités plusieurs communautés de communes et les associations de randonneurs du Toulois et du Saintois.

Les points à retenir :

1) *Le formulaire de modification d'un itinéraire inscrit au PDIPR.*

C'est le cas de la majorité de nos circuits de rando verte. C'est un document technique qui pourra être indifféremment utilisé par le CG ou les associations.

2) *La sécurisation des points de conflits entre routes départementales et PDIPR.*

L'objectif est de sécuriser les accotements et traversées de routes départementales structurantes et principales. Première phase : recensement des points à sécuriser et recherche de solutions. Deuxième phase, exécution des travaux sur un an environ.

Les principaux cas de figure sont les suivants :

- Traversée de route non signalée pouvant surprendre les randonneurs.
- Traversée de route sans visibilité (virage, végétation, mobilier routier).
- Traversée de route large et très fréquentée.
- Accotement trop étroit et / ou impraticable.
- Accotement sans visibilité.

Sur ce point 2, il ressort que nous devons nous préparer – plus spécialement les baliseurs – à des modifications de tracés et pour tous, à trouver des aménagements renforçant la sécurité des randonneurs.

3) *Le formulaire d'entretien des itinéraires inscrits au PDIPR*

Ce formulaire a pour objectif d'accompagner les différents partenaires de la randonnée dans leur travail de gestion à l'entretien, de permettre un suivi régulier de l'état des sentiers, du balisage et du mobilier concerné.

4) *Le site internet cartographique du PDIPR*

Il est en cours d'élaboration. Il sera destiné à la fois aux internautes en recherche d'itinéraires et aux acteurs départementaux (CC, associations de randonneurs) à l'aide d'un login et mot de passe. Il devrait être opérationnel en 2015. Nous concernant, si nous créons notre site, il sera aisé de faire le lien avec celui du CG pour consultation mais aussi modification de circuit.

ESPACE FÉDÉRATION

Assemblée Générale 2014 du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre

Notre club, en qualité d'adhérent, y a participé et cette AG est riche d'enseignements. Tout d'abord quelques repères par les chiffres. Le département de Meurthe et Moselle compte 3244 licenciés, 1210 hommes et 1934 femmes répartis dans 46 associations. Notre club est de taille moyenne avec 69 adhérents en 2014, plusieurs clubs dépassant les 200 membres. Les Randonneurs du Sânon et du Lunévillois comptent 315 adhérents !

Quelques échos du rapport moral.

Une dizaine de responsables (la plupart présidents de club et le plus souvent en binômes) ont en charge les manifestations FFR du département, les adhésions, la communication, le tourisme, les publications éditées et le projet numérique. Il faut y ajouter les structures associatives traditionnelles ainsi qu'un président de la Commission Sentiers et Itinéraires dont le poste est actuellement vacant. Le développement de la pratique de la marche nordique contribue en partie au développement des effectifs (1 %).

Randonner dans le parc naturel régional de Lorraine

Le Parc naturel régional de Lorraine et la Fédération Française de la Randonnée se sont associés, avec GRTgaz, pour mettre en valeur quelques-uns des itinéraires de Promenade et de Randonnée les plus remarquables sillonnant son territoire : accessibles à toute la famille, d'une durée moyenne de 3 heures, ils proposent des balades sur les sites emblématiques du territoire qui dévoilent ainsi leurs richesses aux promeneurs.

Les randofiches du Parc naturel régional de Lorraine sont disponibles en téléchargement sur le site Internet du PNRL.

Saut de la Pucelle

Compte-tenu de l'état avancé du délabrement des rambardes de sécurité, la mairie de Vaudémont nous a fait savoir qu'elle

Concernant la formation, le comité départemental s'est fortement engagé dans celle des bénévoles et 41 stagiaires ont été aidés par la prise en charge en partie du coût des stages.

Le CDRP a poursuivi cette année sa politique de soutien financier aux clubs dont les RDS ont bénéficié. Qu'il en soit remercié.

Outre l'attrait qu'elles procurent aux randonneurs licenciés, les manifestations servent aussi à mieux nous faire connaître des personnes non affiliées. Rando Challenge départemental (146 concurrents), Rando Challenge Jeunes (50 participants), Téléthon, et la fête de la Randonnée et de ses pratiques (300 personnes) mutualisée désormais avec le Comité Régional, ont grandement contribué à cet objectif. À noter que pour cette dernière manifestation, la présence des clubs du 54 aurait pu être plus nette. Enfin la 17^e édition de la Randonnée d'Automne à Nancy « De place en place » avec 35 animateurs pour conduire plus de 750 personnes !

BRÈVES

envisage, à titre conservatoire, la fermeture temporaire à cet endroit du sentier sur lequel passe le circuit historique de la Colline et celui de Vaudémont-Brunehaut. Ces deux itinéraires étant inscrits au PDIPR, le Conseil Départemental a été saisi. Notre association met à l'étude des itinéraires bis temporaires.

Tourisme vert dans le sud-ouest nanceien

La Communauté de Communes du Pays du Saintois, en partenariat avec la Communauté de Communes Moselle-Madon, désormais agrandie de plusieurs villages au nord du Saintois, est en phase de consultation des associations locales de randonnée pédestre, équestre et cycliste sur l'opportunité de la création de nouveaux itinéraires à trois vocations et reliant les deux communautés de communes. Notre club s'est déclaré ouvert à cet avant-projet.

CHEMIN FAISANT

MOSELLE

Calme, limpide et sereine
Tu coules en Terre Lorraine.
Selon les caprices du ciel,
Tu sors parfois de ton lit sans façon
Pour te répandre à l'aise dans le vallon.

Mille et une branches
Avec grâce se penchent
Créant de beaux reflets au crépuscule,
Miroir où folâtre la délicate libellule.

Epilobes, salicaires, saponaires
Et autres graminées
Egayent tes rives et tes îlets
De leurs teintes acidulées.

Certain jour béni,
Le promeneur, ravi,
Découvre, immobile,
Comme statufiée,
La silhouette gracie
D'un héron cendré.

Puis, après avoir rempli
Ses yeux et son cœur,
Encore sous le charme
Envoûtant de la rivière
A la beauté sauvage,
Il s'éloigne, l'âme apaisée,
Et poursuit son chemin
Vers d'autres rivages.

Ginette Walter

MOTS D'ELLE

Elle avait les bras morts,
Les cheveux verts, boueux
Et pourtant, elle vivait
De son lit gargouillant
tous ses yeux fous suintaient
Et pourtant, elle vivait

Amorphe, l'été elle gisait
L'hiver humide la gonflait
Et pourtant, elle vivait

Sur ses rives d'hier
des soldats ont laissé
leur vie dans la terre

Aujourd'hui on la voit belle
Elle abrite des hirondelles,
on scrute le moindre mouvement d'aile
on la protège notre Moselle

Valérie THOMASSIN

